



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20



Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme

Jeudi 25 juin 2026 Maison du Vélo Péliganne

P.V. N° 2026-03

Présent(e)s :

Marie-Paule PASQUAL, Alain BERNARD, André DUHAUT, François LALANDE, François MASIA, Jacques NATONEK, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :

Diane BRAGUER, Anne-Flore GRECH, Yvonne MAGGIORE, Joël DIVIER, Jean-Paul JOLY, Mario BELLINI (Président du COREG Sud)

Invité(e)s : Brigitte AYRAL; Charly PASQUAL

Ordre du jour de la Réunion :

- Approbation du PV n° 2026-02 du Mardi 07 avril 2026
- Commission finances : Situation des Comptes Campagne ANS
- Commission Féminines : Rose des Vents, WE Familles à Vélo, Séjour Ste Tulle ; Le Reverdi
- Séjours Codep13 2027
- Commission Jeunes
- Commission Formation, Sécurité, PSC1
- Commission Environnement PNR
- Tour de Table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H10.

Jean-Pierre ouvre la séance en remerciant les membres présents pour ce nouveau comité directeur en présentiel.

Avant de présenter l'ordre du jour, il nous confirme la démission d'Anne-Flore GRECH, suite au courriel reçu en début de semaine, expliquant sa décision liée à ses fonctions chronophages de conseillère municipale au sein de la mairie de Lamanon.

Elle continuera d'exercer ses fonctions de monitrice fédérale lors des séjours du Codep13.

1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2026-01 du mardi 09 février 2026 :

Le CR du procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mardi 07 avril 2026, après corrections suite à relecture des membres du CD, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il est disponible, en lecture ou téléchargement, depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/le-comite/comite-directeur-1707508407.html>

2) Commission finances :

• Situation bancaire au 23 juin 2026 :

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **43 073,08 €**, en augmentation par rapport à la clôture comptable du 31 décembre 2025 qui s'établissait à **32 414,31 €**.

Cette augmentation s'explique par les recettes des participants aux différents séjours (Solde Séjour Gréoux et Séjour Quillan), à la participation du Codep84 au CDER et CD VTT, au WE Familles à Vélo, alors que le solde de la facture du séjour Quillan n'a pas été versé (- 12 151,80 € en attente)

• Tableau de la situation bancaire au 23 / 06 / 2026 :

 COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE Situation Bancaire au 23 / 06 / 2026			
Situation Bancaire	23/06/2026	07/04/2026	31/12/2025
Crédit Mutuel Cpt Courant	7 339,81 €	7 699,61 €	2 414,31 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	35 733,27 €	30 733,27 €	30 000,00 €
Total Banque	43 073,08 €	38 432,88 €	32 414,31 €

• Ecritures non rapprochées au 09/04/2026 :

L'écriture de réserve passée fin décembre 2024 en charge, d'un montant de 1 500,00 € pour la provision de dépenses liée au futur voyage itinérant pour la concentration nationale en 2028, est toujours en attente de rapprochement.

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Produits	Charges
Réserves Ensemble à Vélo 2028	20/12/2024	D124-2024		1 500,00
Total Charges / Produits			0,00 €	1 500,00 €

• Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :

Les recettes comptabilisées depuis le dernier CA en avril dernier proviennent de :

- Paiement des participants aux séjours Gréoux-les-Bains (Solde) et Séjour Quillan (Acomptes et début des soldes) & WE familles.....9 887,00 €
- Participation du Codep84 au CDER & CD VTT : 2 377,00 €
- Vente Maillot & Avoirs Crédit Mutuel.....47,48 €

Les dépenses comptabilisées depuis le dernier CA proviennent de :

- Solde hébergeur Séjour Gréoux-les-Bains 7 325,98 €

- Frais WE Familles à Vélo (Collation, Location, déplacement), collation séjour Gréoux, Reconnaissance Séjour Quillan.....1 658,14 €
- Le Geste qui Sauve Session PSC1 Mars 2026.....580,00 €
- Achat pack Cartouches imprimante, Frais Banque et Cotisation Basicompta (60 €) & dons à HelloAsso (5 €) 164,00 €

Ecritures engagées depuis dernier CA	Produits	Charges	Nature
Prestations PSC1 LE Geste qui Sauve		580,00 €	6040 Prestations de Service
Séjour Solde Gréoux les Bains		7 325,98 €	6040 Prestations de Service
Collations Séjour & WE Familles		483,90 €	6060 Alimentation, Boisson, repas...
Pack Cartouches Imprimantes		80,97 €	6064 Fournitures AdM
Location Mobil Home Minibus BasiCompta		309,14 €	6130 Locations diverses Site Matériel...
Frais Depl WE Familles Reco Quillan		920,10 €	6231 Déplacements Restauration...
HelloAsso suite à paiement Basicompta		5,00 €	6238 Dons
Frais Bancaires et Taxes Séjour		23,03 €	6260, 6270 Courrier , Frais de Banque
Prestations Séjour Gréoux-les-Bains	7 410,00 €		7060 Activité facturées
Prestations Séjour Quillan	2 377,00 €		7060 Activité facturées
Codep84 Participation CDER & CDVTT	1 281,88 €		7060 Activité facturées
WE Familles à Vélo Participants	100,00 €		7060 Activité facturées
CM Avoirs Soutien Associatif	17,48 €		7542 Mécénat C Mutuel
Vente Maillot Codep13	30,00 €		7580 Reversement Licences
Total Produits / Charges / Résultat	11 216,36 €	9 728,12 €	1 488,24 €

• **Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

Les recettes à venir sur le 2^{ème} semestre vont provenir de :

- Paiement des participants Séjour Quillan & Le Reverdi :.....11 720,00 €
- Subventions FDVA, ANS et CG13
- Solde des ristournes sur licences FFCT.....6 750,00 €

Les dépenses prévisionnelles pour ce 2^{ème} semestre vont provenir de :

- Collations CA, Rose des Vents & Dépl AG FFCT.....1 500,00 €
- Solde hébergeur Séjour Quillan 12 151,80 €
- Aide Séjours jeunes Récompenses Challenge.....3 500,00 €
- Sessions Formation PSC 1 Aix & Istres 1 160,00 €
- Achat Vestes Maillots et Cuissards Codep13.....2 600,00 €
- Frais de déplacements et missions Fin de saison.....200,00 €

Ecritures à venir 2eme semestre	Produits	Charges	Nature
Collations & Dépl CA Juin & Septembre		450,00 €	6060 Alimentation, Boissons,...
Rose des Vents Est Péliissanne, Miramas, ROC		750,00 €	6060 Alimentation, Boissons,...
Solde participants Quillan & Hébergeur	9 220,00 €	12 151,80 €	7060 Activités facturées
Aide Séjours Jeunes Bike Camp & Montgenèvre & Challenge EFV & Récompenses Jeunes		3 500,00 €	7540 Autres Produits de Gestion
FFCT WE Familles & Ristournes & Bilan 2026	1 350,00 €		7485 Subvention Fédération
Mini Séjour le Reverdi fin octobre 2026	2 500,00 €	3 267,75 €	7485 Subvention Fédération
Subvention FDVA 2026 ANS CG13	6 000,00 €		7450 Subventions...
Achat Vestes Maillots Cuissards Codep13		2 600,00 €	7070 Vente Articles publicitaires...
Sessions Formation PSC1 Oct & Nov		1 160,00 €	6040 Prestations Services
CDOS Cotisation 2026/2027		156,00 €	6586 Cotisations, affiliations
Déplacement AG FFCT 12 et 13 décembre 2026 à Villers-lès-Nancy (54)		500,00 €	6040 Prestations Services
Sous totaux	19 070,00 €	24 535,55 €	-5 465,55 €

• **Tableau des résultats par actions :**

Au 23 juin 2026, **65%** des dépenses budgétées (**38 100 €**) ont été réalisées pour un montant global de charges de **24 604,15 €** et pour un total de produits encaissés de **29 492,92 €**.

Le résultat bénéficiaire provisoire, non significatif à cette période de l'année, s'établit à **+ 4 888,77 €**.

Compte-tenu des prévisions de charges et Produits ci-dessus à venir (**- 5 465,55 €**), le résultat définitif de l'exercice devrait approcher autour de la valeur de **- 576,78 €** en espérant que toutes les subventions demandées soient bien acceptées.

Action / Libellé	Produits	Charges	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Séjour Quillan	7 060,00 €	1 913,96 €	5 146,04 €	12 000,00 €	16%	10 086,04 €
Séjour Gréoux	14 800,00 €	14 953,78 €	-153,78 €	8 500,00 €	176%	-6 453,78 €
Fonctionnement	1 791,04 €	2 132,29 €	-341,25 €	4 450,00 €	48%	2 317,71 €
Jeunes	3 741,88 €	3 762,12 €	-20,24 €	4 500,00 €	84%	737,88 €
PSC1	1 000,00 €	601,60 €	398,40 €	2 000,00 €	30%	1 398,40 €
Féminines	1 000,00 €	233,33 €	766,67 €	6 000,00 €	4%	5 766,67 €
Tourisme	100,00 €	928,02 €	-828,02 €	650,00 €	143%	-278,02 €
Total :	29 492,92 €	24 604,15 €	4 888,77 €	38 100,00 €	65%	13 495,85 €

• **Le Bilan financier provisoire au 23/06/2026 :**

Le bilan provisoire s'établit à **43 073,08 €**, en augmentation par rapport à la fin de l'exercice 2025 qui s'établissait à **39 969,31 €**,

Pour rappel, en passif apparait le montant de **1 500,00 €** en *Dettes fournisseurs*, correspondant à la réserve de fin 2024 en prévision du futur Voyage Itinérant, « *Ensemble à vélo en 2028.* »

 Bilan de l'Exercice 					
Du 01 / 01 / 2026 Au 23 / 06 / 2026					
Actif	Montant		Passif	Montant	
	2026	2025		2026	2025
Actif Immobilisé			Fonds Propres		
- Construction		0,00 €	Report à nouveau	36 684,31 €	35 983,73 €
- Matériel			Excédent ou Déficit	4 888,77 €	700,58 €
Autres Immobilisations			Situation Nette	41 573,08 €	36 684,31 €
Financières			Total 1	41 573,08 €	36 684,31 €
- Titres		0,00 €	Total 2	0,00 €	0,00 €
- Cautions	0,00 €	0,00 €	Total 3	0,00 €	0,00 €
Actif Circulant (Stock)			Dettes		
Créances		0,00 €	Emprunts auprès d'établissements		0,00 €
Disponibilité Trésorerie	43 073,08 €	32 414,31 €	Emprunts & Dettes Financières		0,00 €
- CM Cpt Courant	7 339,81 €	2 414,31 €	Dettes Fournisseurs	1 500,00 €	1 900,00 €
- CM Livret A	35 733,27 €	30 000,00 €	Produit Constatés d'Avance		1 380,00 €
Charges Constatées d'Avance		7 555,00 €	Total 4	1 500,00 €	3 280,00 €
Total 2	43 073,08 €	39 969,31 €	Total général	43 073,08 €	39 964,31 €
Total général	43 073,08 €	39 969,31 €			

3) Commission Féminines :

• **Regroupement la Rose des Vents, Branche Est depuis Pélissanne :**

Le prochain regroupement, dédié aux féminines, la Rose des Vents, Branche Est, planifié **le samedi 27 juin 2026**, partira de Pélissanne, depuis la Maison du Vélo, Rue Georges Brassens.

Marie-Paule a créé un circuit 60 km afin de permettre un retour le plus tôt possible pour éviter les fortes chaleurs annoncées et de déjeuner tous ensemble à la Maison du Vélo.

Les pique-niques seront déposés à la Maison du Vélo pour être récupérés lors du déjeuner en commun.

L'accueil se fera à partir de 8h00 pour un départ vers 8h30 maximum.

Une trentaine de personnes sont déjà inscrites dont 5 à 10 féminines non licenciées.

Le CC Péliganne se charge des achats (Collation, boissons, viennoiserie, desserts) et le Codep13 prendra ses frais à sa charge.

• **Projet Sainte-Tulle soutenu par le Coreg Sud et les Codeps : Concept Général**

Ce projet consiste à rassembler un maximum de féminines licenciées (route-Gravel-VTT) en un même lieu pour aborder le cyclotourisme au féminin et promouvoir leur prise de fonction dans les instances Clubs, Codep(s) et Coreg Sud.

Deux objectifs sont visés :

- Le cyclotourisme au féminin
- Promouvoir l'engagement des féminines au sein des structures.

Pour ce faire, le Coreg Sud va s'appuyer sur les Codeps pour l'organisation d'un voyage itinérant piloté par chaque CODEP vers le lieu de rassemblement Sainte-Tulle.

Cette Organisation, réservation, cheminement, sera prise en charge par chaque CODEP.

L'arrivée de chaque groupe est prévue le vendredi soir.

Activités du samedi :

- Matin : Randonnées découverte d'une quarantaine de km avec un D+ ~550m (vélo route, Gravel) et une quinzaine de km et 550m pour les vététistes et suivies d'étirements avant la visite touristique et le déjeuner
- Après-midi : Tables rondes de travail

La séance de travail sera parrainée par Joëlle RAOULT / Patrice DELGA ? Commission Promotion de la Mixité de la FFCT,

Le programme du séminaire prévu autour des thématiques suivantes :

- La mixité et la parité
- L'engagement dans les structures
- La formation au féminin
- Le partage, l'inclusion et le dynamisme associatif
- Sport-santé, bien-être
- Développement des EFV

Les Thématiques retenues lors de la dernière réunion sont :

- L'engagement des femmes dans les structures et les retours d'expérience ;
- La formation au féminin ;
- La sécurité ;
- La mécanique ;

Les tables rondes seraient animées par la représentante de la commission « féminines » d'un Codep qui aurait en charge de préparer l'animation des débats.

Les groupes constitués changeraient de tables rondes toutes les 45 minutes

La collecte des informations, des suggestions sera transmise à la Référente féminines du Coreg Sud pour analyse et mesures à prendre.

La séance de travail serait clôturée par le verre de l'amitié.

- Samedi en soirée : Dîner-divertissement
- Le dimanche : L'itinérance retour après le petit déjeuner restera à l'initiative de chaque Comité Départemental



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20



• REPARTITION DES ROLES CODEP / COREG

Le Comité Régional prendra en charge l'organisation de la journée du samedi 8 mai 2027 (matinée, après-midi et soirée festive).

- Coût location salle pour le séminaire
- Coût du déplacement des instances fédérales

L'organisation du voyage itinérant ainsi que l'hébergement et la restauration des participantes relèveront quant à eux de chaque CODEP.

• EXEMPLE DU Codep 13

Afin de susciter l'envie de participer à ce voyage le Codep 13 envisage un voyage itinérant et l'agrément d'une journée supplémentaire avec un hébergement à Gréoux-les-Bains pour une après-midi aux Thermes de Gréoux.

Le départ est prévu de Pélissanne pour la route le Jeudi 6 mai 2028 pour un voyage vers Gréoux-les-Bains (80km).

Un départ déporté depuis Saint-Paul-les-Durance vers Gréoux est prévu pour les VTT (30 km)

- Vendredi Matin passage aux Thermes pour un soin choisi
- Vendredi après-midi départ pour Sainte-Tulle route (40 km) et VTT (20 km)
- Samedi organisation de la journée par le COREG SUD

Dimanche :

- Retour Ste Tulle / Pélissanne 75 km pour la route
- Retour VTT départ déporté ; circuit Rognes / Pélissanne 25km

Le projet est bien accueilli par les membres du Codep13, mais il reste encore beaucoup de travail dont le budget prévisionnel afin qu'il puisse intégrer le budget prévisionnel 2027 et permettre d'élaborer une demande subvention auprès des instances administratives.

• Mini séjour au Reverdi dédié aux féminines :

Afin de garder contact et de ne pas perdre le dynamisme induit par le mini séjour de Rosans de 2025, le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme met en place un mini séjour dans le Var, entre le golfe de Saint-Tropez et le massif des Maures.

Lieu : Le Plan de la Tour Au Reverdi - hameau provençal niché dans la nature avec vue sur le golfe de Saint-Tropez

Hébergement : Au Village Club du Reverdi ***, chambre pour 2, 3 ou 4 personnes

Programme et parcours :

Accueil : vendredi 09 octobre après-midi dès 17h.

Deux jours de vélo :

- Samedi 10 octobre toute la journée (90km 1 690 D+)
- Dimanche 11 octobre en matinée prolongée jusqu'à 14h00 (70km 1100D+)

Ces parcours permettront de découvrir les collines boisées et les villages pittoresques des Maures, ainsi que les vignobles et les panoramas sur le Golfe de Saint-Tropez. Des parcours alternatifs seront proposés suivant la demande.

Ces différentes propositions seront disponibles sur Openrunner dès que possible.

Départ : dimanche 11 dans l'après-midi.

Encadrement : Par des volontaires qualifiés : capitaine de route et serre-file

Un véhicule accompagnateur est prévu sur les circuits

- Responsable : Marie-Paule Pasqual
- Nombre de places prévues : 40

Les accompagnants sont les bienvenus dans la limite des places disponibles et sous réserve qu'ils soient licenciés à la FFCT.

Prix : **100 €** par personne en pension complète.

Le prix comprend les nuitées du 9 et 10 octobre, les repas du soir du 9 et du 10, les petits déjeuners du 10 et 11, et les paniers pique-nique du 10 et 11.

Modalités d'inscription : Compléter les fiches d'inscription, de renseignement et les retourner par mail à Diane BRAGUER : dbvelo13@gmail.com

Date limite d'inscription : **15 septembre 2026**

Paiement : Par virement bancaire sur le compte du CODEP13 cyclotourisme.

IBAN : FR76 1027 8089 9500 0209 3440 196 BIC : CMCIFR2A

Alain nous informe que le club du CSP d'Aix-en-Provence organise à la même date un mini-séjour Club aux Issambres qui forcément va faire concurrence à celui du Codep13 prévu depuis plus d'un an !!

4) Commission Séjours :

Jean-Claude nous présente un tableau récapitulation des devis demandés auprès de 3 villages de vacances en remplacement du séjour à Gréoux-les-Bains qui commence à s'essouffler.

 COMPARATIF des DEVIS SEJOURS CODEP13 - SAISON 2027							
LIEUX	DATE	COUT TOTAL	Coût Unitaire	Cout Participant	Supplément Single 6 Nuits	Taxe Séjour	Assurance Annulation
MEJANNES-LE-CLAP VVF	du 23/05 au 29/05/2027	11 846,58 €	394,89 €	525,00 €	186,00 €	Non Incluse	499,00 €
NANT Cap France Soleil Evasion	du 17/05 au 23/05/2027	16 296,40 €	543,21 €	580,00 €	150,00 €	59,40 €	517,82 €
CERESTE VTC Domaine du Gd Luberon	du 23/05 au 29/05/2027	15 684,40 €	522,81 €	580,00 €	180,00 €	158,40 €	300,00 €
QUILLAN Hôtel *** Cartier	Du 05/09 au 11/09/2027	14 500,00 €	483,33 €	625,00 €	156,00 €	216,00 €	420,00 €

Après discussions sur les avantages et inconvénients des séjours proposés, il est retenu :

- **Le séjour à Méjannes-le-Clap** : Coût participant : **525 €** pour 6 nuits et 7 jours en pension complète au village de vacance « *Les Cigales du Gard* » et se déroulera du dimanche 23 mai au samedi 29 mai 2027. Il sera encadré par Marie-Paule, François M et Jean-Pierre.

Jean-Claude se chargera des inscriptions et prendra contact avec l'ensemble des correspondants consultés pour les informer de notre décision.

- Le séjour à Quillan sera reconduit. Coût participant : **615 €** pour 6 nuits et 7 jours en 1/2 pension à l'hôtel*** Cartier, le pique-nique de midi sera géré par le Codep13, et se déroulera du dimanche 5 septembre au samedi 11 septembre 2027.
- Il sera encadré par Anne-Flore, Bruno et Jean-Claude.

Bruno se chargera des inscriptions

Ci-dessous les propositions de présentation des deux séjours retenus :

- **Méjannes-le-Clap** :



Au Cœur des Basses Cévennes

7 jours - 6 nuits

Du 23 mai au 29 mai 2027



Hébergement en VVF * Les Cigales du Gard**

Rue des Bleuets Les Hauts de Cèze, 30430 MÉJANNES-LE-CLAP

SEJOUR INEDIT EN BOUCLE lieu MEJANNES-LE-CLAP

ORGANISATEUR : Comité départemental des Bouches-du-Rhône

Semi Montagneux Dénivelé/jour: 800 à 1 200 mètres Kilomètres : 80 à 110 par jour

Laissez-vous séduire par ce séjour inédit en étoile au départ de Méjannes-le-Clap, charmant village du Gard, au cœur des basses Cévennes, tout près des gorges de l'Ardèche en région Occitanie. Avec ses grandes forêts de garrigue, ses plages naturelles au cœur des Gorges de la Cèze et sa multitude de spots de spéléologie, le village « station » classé depuis 1977, bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle propice à sa découverte. Les cyclos contemplatifs auront tout loisir de capturer des images inédites.

Hébergement : VVF *** Les Cigales du Gard, Rue des Bleuets, Les Hauts de Cèze, 30430 MEJANNES-LE-CLAP en chambre 2 personnes

Encadrement : Marie-Paule PASQUAL(810661) François MASIA(615458) Jean-Pierre SIMON(698207)

Acompte : **220 €** à l'ordre du comité départemental des Bouches-du-Rhône (13)

Nombre de places : Mini 20/Maxi 30 Prix par personne : **575 €** Non pédalant accepté.

Véhicule accompagnant pour le transport des pique-niques

Le prix comprend : l'hébergement en chambre double, 6 dîners cuisine régionale et traditionnelle et 6 pique-niques. Wifi gratuit, Parking aisé, local vélo, la taxe de séjour.

Ne comprend pas : L'assurance annulation et toute autre dépense non indiqué ci-dessus

Supplément chambre individuelle exceptionnelle : 220 €

BCN/BPF (30) : La Roque-sur-Cèze, Uzès, Anduze

INSCRIPTIONS : Jean-Claude SURIAN ☐ 06 52 69 61 13 ☐ departement13-tresorerie@ffvelo.fr

POINTS FORTS :

- ✓ Séjour Inédit avec Véhicule Accompagnant, Hébergement ***
- ✓ Grotte de la Salamandre
- ✓ Mont Bouquet, Mont Aigoual à proximité

• **Quillan : Au cœur des Pyrénées Audoises**



Au Cœur des Pyrénées Audoises

7 jours - 6 nuits

Du 05 au 11 Septembre 2027



Hébergement pension complète Hôtel Cartier***

31 Bd Charles de Gaulle, 11500 Quillan

CIRCUIT EN BOUCLE lieu QUILLAN

ORGANISATEUR : Comité départemental des Bouches-du-Rhône

Montagneux Dénivelé/jour: 1200 à 1800 mètres Kilomètres : 80 à 110 par jour

Laissez-vous séduire par ce séjour en étoile au départ de Quillan, la cité des 3 quilles dans le département de l'Aude en région Occitanie. Vous découvrirez un territoire d'une diversité paysagère exceptionnelle. Situé dans les Pyrénées Audoises, Quillan doit son nom aux trois collines environnantes, les « Trois Quilles » auxquelles elle est appuyée. Chaque jour, vous découvrirez le mariage des influences pyrénéennes qui s'avère être extrêmement prolifique pour la flore et la faune. Quelques cols audois



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20



pimentent nos sorties. Des paysages exceptionnels dans une nature protégée feront le bonheur des photographes.

Hébergement : Hôtel *** Cartier 31 Bd Charles de Gaulle 11500 QUILLAN en chambre 2 personnes

Encadrement: Anne-Flore GRECH (540789) Bruno CONFAIS (573826) Jean-Claude SURIAN (671876)

Acompte : 220 € à l'ordre du comité départemental des Bouches-du-Rhône (13)

Nombre de places : Mini 20/Maxi 30 Prix par personne : 615 € Non pédalant accepté.

Véhicule accompagnant pour le transport des pique-niques

Le prix comprend : l'hébergement en chambre double, 6 dîners cuisine régionale et traditionnelle et 5 pique-niques. Wifi gratuit, Parking aisé, local vélo, la taxe de séjour.

Ne comprend pas : L'assurance annulation et toute autre dépense non indiqué ci-dessus

Supplément chambre individuelle exceptionnelle : 220 €

BCN/BPF : Sournia, Montségur sur les circuits

INSCRIPTIONS : Bruno CONFAIS ☐ 07 67 14 70 25 Email : brunoconfais2@gmail.com

POINTS FORTS :

- ✓ Véhicule Accompagnant, Hébergement *** de qualité, Convivialité
- ✓ Nombreux cols (30) et paysages remarquables
- ✓ Gorges de Galamus, Gorges de Pierre-Lys

5) Commission Jeunes

5.1. CRITERIUM REGIONAL VTT:

Cette année c'est le département du Var qui était l'organisateur de cette épreuve, représenté par le club de Nans-les-Pins La Sainte-Baume qui a accepté d'accueillir le maximum de participants soit 99.

Le département des Bouches du Rhône avait la possibilité de présenter 22 jeunes.

Malheureusement seuls 13 jeunes étaient présents au départemental, ils ont tous été qualifiés pour participer au régional.

A l'issue des épreuves, seulement 2 jeunes (1 cadette et 1 junior) étaient qualifiés pour le national.

5.2. CRITERIUM NATIONAL ROUTE ET VTT :

Pour ce voyage à Eymouthiers en Charente, nous avons donc 2 vététistes et 3 routiers de qualifiés (le junior s'étant désisté), nous sommes partis en minibus avec 4 jeunes. Pour la région nous étions 20 jeunes et 6 encadrants.

A l'issue des épreuves, les résultats sont les suivants :

Route :

Junior : Barnabé GOUNOT de Plan de Cuques : 4ème

Cadet : Louis CIANCANELLI du Rayon d'Or de la Crau : 7ème

Maxime GROS du Rayon d'Or de la Crau : 16ème

VTT :

Cadet fille : Eléna COLLANGE du Rayon d'Or de la Crau : 1ère (Championne de France)

Nous n'avons pas beaucoup de représentants mais les résultats sont très flatteurs.

Eléna finit pour la deuxième fois championne de France (en route en 2025 et en VTT en 2026).

5.3. REUNION DES EFV du CODEP 13 :

Le vendredi 29 mai, j'ai organisé avec l'appui très important de François et Jean-Claude la réunion annuelle des EFV à la Maison du Cycle à Istres.

Nous avons pu encore une fois, déplorer l'absence de nombreux clubs ayant une école. Sur les 12 écoles inscrites seulement 5 étaient présentes.

Malgré tout, nous avons établi le programme des différentes manifestations pour la saison 2027 :

- 03 octobre 2026 : Rallye raid de Velaux
- 11 octobre 2026 : Marche du ROC
- 16 janvier 2027 : A.G. du CODEP à Châteaurenard
- 06 février 2027 : A.G. du COREG, lieu à définir
- 13 février 2027 : Concours Départemental d'Education Routière à Fos sur Mer
- 13 ou 20 mars 2027 : Critérium Départemental VTT et Critérium Régional Route à Velaux
- 10 avril 2027 : Critérium Régional VTT dans le 84 (lieu pas encore défini)
- Du 06 au 09 mai 2027 : Critérium National à La Chapelle sur Erdre (10 kms au nord de Nantes).

5.4. BILAN 2025-2026 :

Au 31 décembre 2025, nous avons 11 clubs avec une EFV pour 340 jeunes inscrits.

Au 25 juin 2026, nous avons 12 EFV inscrites avec l'arrivée du Vélo Tout Terrain Sainte Baume, le total des jeunes s'élève à 281 jeunes.

Sur 281 jeunes, seuls 31 jeunes ont participé au Critérium Départemental. Où sont les 250 autres ?

Lorsque nous organisons une réunion EFV, seul 5 clubs répondent présents représentant 94 jeunes soit seulement 30%. Sommes-nous représentatifs dans nos décisions en n'étant pas majoritaires et comment motiver toutes les EFV inscrites auprès de la Fédération à participer à nos manifestations ?

Il en est de même pour le challenge départemental des écoles. Certains clubs organisent des manifestations jeunes (Rallyes/Raid), mais ne retournent pas la liste des participants des clubs présents.

Leur participation ne peut ainsi pas être prise en compte, ce qui est pénalisant pour les clubs qui se sont déplacés avec les contraintes que cela impose.

5.5. BIKE CAMP 2026 :

Cette année, le séjour Bike Camp national se fera au lac de Madine dans la Meuse du 05 au 12 juillet 7 jeunes et 2 encadrants y participeront.

Jeunes : 2 de Plan de Cuques

2 de Velaux

3 de Saint Martin de Crau

Encadrants : Jean-Pierre SIMON et Alain PIRON

5.6. SEJOUR VTT JEUNES COREG A MONTGENEVRE :

Ce séjour est complet et il a même fallu faire des choix et supprimer des inscrits. La préférence a été donnée aux jeunes ayant participé aux critériums. Les jeunes s'étant mal comportés à ces manifestations n'ont pas été pris.

Pour le Codep13, 8 jeunes devraient y participer : 3 jeunes du ROC, 3 jeunes de Velaux et 2 jeunes de Bouc Bel Air à confirmer.

Concernant les récompenses Jeunes, Eléna recevra un short VTT plus une carte cadeau Décathlon, Louis et Max du ROC de St Martin de Crau recevront un maillot du Codep13, Barnabé de la MJC recevra un cuissard route, et une carte cadeau pour les trois jeunes.

Comme l'année dernière, les jeunes participants aux séjours régionaux et ou nationaux seront aidés financièrement.

Les clubs ayant des écoles et ayant participé activement aux manifestations jeunes se verront également récompensés suivant le classement établi par Jacques en fin de saison.

5.7. PERSPECTIVES 2026-2027 :

Tous les ans, nous avons des critères (départemental, régional et national) ainsi que le concours départemental d'éducation routière.

Pour le départemental, si nous suivons le schéma actuel c'est-à-dire 5 clubs participants aux manifestations, cela voudrait dire que ces clubs doivent organiser une épreuve tous les 2 à 3 ans.

Pour le régional, un de ces clubs devrait organiser le critérium tous les 3 ans car nous avons sur notre région que le Vaucluse, le Var et les Bouches du Rhône ayant des écoles.

Pensez-vous que les clubs pourront tenir cette cadence et pourront trouver des bénévoles aussi souvent ?

Ne faudrait-il pas faire participer tous les clubs du département qu'ils aient ou non une école cyclo ?

Le critérium régional devra se faire dans notre département en 2028.

Après toutes ces questions, je vous laisse à vos réflexions et je vous souhaite de bonnes vacances.

6) Commission Formation, PCS1 2026 :

Depuis la dernière réunion du Comité de direction en avril, l'instructeur fédéral, François MASIA, responsable formation du Codep13, a réalisé les stages suivants à la Maison du Cycle à Istres

- | | |
|--|-----------------------|
| • 14/05/2026 (Ascension) Initiateur 2ème Jour rattrapage | Istres 2 participants |
| • 14/06/2026 Mécanique | Istres 8 participants |
| • 20/06/2026 Mécanique | Istres 6 participants |

Le responsable formation du Codep 13 a permis aux 2 jeunes (JEF) du ROC de Saint-Martin-de-Crau de poursuivre le 2^{ème} jour de formation initiateur. Cette séance de rattrapage demandée par le responsable formation Coreg devait permettre la formation de 4 JEF (2 du ROC et 2 du club de Chateaurenard). Formation dédiée purement aux cyclos du Codep13.

La non-disponibilité des jeunes de Châteaurenard a été préjudiciable quant à l'organisation de cette journée de rattrapage. L'instructeur a dû s'adapter et revoir le déroulé de la formation. Plus de temps de partage auprès des 2 présents.

Les formations mécaniques du mois de juin se sont déroulées très convenablement. Les apprenants (95% débutant en mécanique) ont apprécié le contenu, les échanges avec l'instructeur et les aides « mécaniciens » ainsi que la pratique sur des situations réelles de panne pouvant survenir sur le terrain.

Il est à noter

- 1- La forte présence des cyclos du Codep13 (10/16 inscrits)
- 2- Une agréable féminisation dans les apprenants (6/16 inscrits).
- 3- Deux inscrits ne se sont pas présentés pour raisons personnelles.

Du point de vue de l'instructeur, l'objectif fixé est atteint avec deux groupes homogènes, attentifs, curieux de se former. Une vraie motivation est apparue chez la gent féminine, désireuse d'être autonome sur les pannes classiques lors d'une sortie vélo.

Le responsable formation du Codep 13 tient à remercier les aides mécaniciens de l'association « Les vélos des Etangs » et de Jean-Claude Surian d'Istres Sports Cyclotourisme pour leur aide et soutien au cours de ces deux journées de formation.

Parallèlement à la formation pratique des JEF et nouveaux initiateurs, le responsable formation du Codep13 a relancé les responsables Clubs ou Ecoles françaises de vélo afin de transmettre les comptes-rendus et fiches de séance relatifs à la fin de formations des stagiaires. Tous les documents à jour doivent être transmis au responsable régional formation avant le 30 juin 2026 pour clore la formation 2026. A la date du 26 juin, un seul dossier (en cours de traitement dans l'EFV concernée) n'a pas été transmis.

Une période de formation intense tant dans la préparation que dans l'apprentissage, très agréable à dispenser auprès de cyclos motivés.

La formation, un atout supplémentaire pour s'épanouir et vecteur prometteur pour les clubs !

- **Formation PSC1 :**

Une première session de formation aux gestes de premiers secours (PSC1) a été réalisée en mars dernier pour 10 stagiaires sur Aix en Provence.

Sur le formulaire de pré inscription, accessible depuis la page d'accueil du site du Codep13, 10 personnes sont déjà inscrites dont 6 personnes pour Istres et 4 autres pour AIX en Provence.

Deux nouvelles sessions seront programmées à partir de fin septembre.

Les dates définitives seront fixées en fonction de la disponibilité du prestataire « Le geste qui Sauve ».

Une relance sur ce sujet sera faite sur la prochaine lettre électronique pour essayer de compléter les deux sessions.

7) Commission Sécurité :

Michel nous relate l'expérience qu'il a subie lors d'une récente sortie club avec l'un de ces collègues : Un véhicule roulant à vitesse excessive les a frôlés à moins d'un mètre. La scène a été filmée par la caméra arrière du collègue fixée sur le tube de selle.

Ils sont allés au commissariat de leur ville pour montrer le film sur lequel la plaque d'immatriculation du véhicule est bien visible et éventuellement déposer plainte pour mise en danger de cyclistes.

Les autorités communales ont répondu que ce n'était pas de leur ressort et que de plus ce n'était pas recevable pour un dépôt de plainte.

Faut-il attendre une tragédie supplémentaire pour que ce genre d'individu soit sanctionné ?

Ne faut-il pas remonter cet événement auprès du référent national ?

Pour rappel l'adresse de contact du référent sécurité départemental des BdR, Michel NICOLAS :

departement13-securite@ffvelo.fr

8) Commission Environnement PNR :

Avec la démission d'Anne-Flore au sein du Codep13, François L se propose de la remplacer dans la commission environnement. Il sera secondé par Jacques pour le Parc Naturel des Alpilles, Alain et Jean-Paul (si disponible) pour la Sainte-Victoire et la Saint-Baume.

La reconnaissance de 3 circuits sur 5, du séjour à Quillan, a été faite du 22 au 25 mai par Bruno et Anne-Flore.

Il en ressort que les circuits sont de toute beauté mais il faudra être bien entraîné pour profiter pleinement des paysages. Bruno se chargera de faire les deux derniers circuits lors de l'un de ses déplacements dans l'Aude.

9) Tour de table :

Jean-Pierre a pris contact avec la commerciale de Poli pour une commande de vestes mi saison aux couleurs du Codep13 ainsi que 10 maillots et 10 cuissards.

François L nous informe que son dossier de demande de label « Sports Santé Bien Etre » n'avait pas été retenu par le Comité Régional Olympique et Sportif Région Sud (CROS).

Il a été alors présenté au Comité Départemental Olympique et Sportif des Bouches-du-Rhône qui l'a instruit et retransmis au CROS. Le Cros a finalement délivré le Label..

Toutes nos félicitations au Club du Vélo Club Fosséen pour sont nouveau label qui lui servira sûrement pour les prochaines demandes de subvention.

François L nous rappelle également de ne pas oublier de faire la demande d'attribution de la distinction « *Mérite Sportif et Associatif* » du C.D13 de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA) et de lui retourner au plus tôt.

François étant le référent au niveau du territoire Ouest de l'Etang de Berre, se chargera de faire remonter le dossier auprès des instances départementales.

Marie-Paule a reçu la médaille de l'Ordre départemental des Bénévoles lors de la cérémonie qui s'est tenu dans les locaux du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, des mains de la présidente, Martine VASSAL. Toutes nos félicitations à la récipiendaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

10) Date prochaine réunion :

La prochaine réunion du Comité Directeur a été planifiée le :

Jeudi 24 septembre 2026, à partir de 18H00

En présentiel, à la Maison du Vélo à Pélissanne

Fait le Vendredi 26 juin 2026

Le Président
Jean-Pierre SIMON

Le Trésorier
Jean-Claude SURIAN

JEAN - PIERRE SIMON



FFVélo
Comité Départemental
des Bouches-du-Rhône





**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20



Diffusion:

- Aux membres du Comité directeur du CODEP13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération (info@ffvelo.fr)
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.

PS : Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 Cyclotourisme dès sa validation par les membres du Comité Directeur à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/comite-directeur.html>

Pour Info : Corrections faites suite aux différentes remarques des membres du Comité Directeur en date du 29 06 2026